

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 03 septembre 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, c'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

La MINUSCA salue la tenue, hier à Bangui, de la session inaugurale du dialogue politique entre l'exécutif et la coalition d'opposition du Bloc républicain pour la défense de la Constitution, le BRDC.

La MINUSCA continue d'apporter son soutien multiforme au processus électoral. Jeudi dernier, une réunion du groupe de travail sur la sécurisation des prochaines élections s'est tenue ici à Bangui ; elle a rassemblé des représentants des Forces de sécurité intérieure, des Forces armées centrafricaines et de la MINUSCA. Les participants ont passé en revue les prochaines étapes à réaliser afin de garantir l'organisation d'élections pacifiques, notamment avec la mise à jour de l'évaluation conjointe de la sécurité et la finalisation des plans opérationnels.

La Mission a également soutenu l'Autorité nationale des élections dans ses efforts de sensibilisation et d'éducation civique. Au total, 64 activités ont été menées, touchant 3 050 participants, dont plus de la moitié étaient des femmes. Ces activités sont particulièrement importantes alors que, pour la première fois dans l'histoire de la République centrafricaine, quatre scrutins se tiendront simultanément le 28 décembre prochain pour élire le Président, les députés, ainsi que les conseils régionaux et municipaux.

Après Kette-Sido, une mission de reconnaissance organisée par l'UEPNDDRR, l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, avec le soutien de la MINUSCA, a eu lieu en début de semaine à Sanguere-Lim. Une mission qui avait pour objectif d'obtenir et de vérifier les listes à la fois des combattants volontaires pour un retour à une vie civile et des armes et munitions en vue de préparer l'opération de désarmement et de démobilisation qui se tiendra dans les prochaines semaines. Cette mission a également associé des représentants du groupe armé 3 R.

Outre le DDR, un autre volet du soutien de la MINUSCA au processus de paix concerne l'appui technique et financier apporté aux mécanismes préfectoraux de mise en œuvre de l'APPR, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Ces mécanismes, établis au niveau local, sont activés quotidiennement pour régler les conflits et promouvoir la paix et la réconciliation sur l'ensemble du territoire.

Jeudi dernier, le 28 août, une mission conjointe de la MINUSCA et du Comité de mise en œuvre préfectoral, le CMOP, s'est rendue à Lokoti-Bangui dans la préfecture de la Nana-Mambéré où des tensions avaient été signalées en raison de différends liés aux pâturages et aux terres agricoles auxquels s'ajoutent des actes de banditisme le long de l'axe Lokoti-Yolembe, à proximité des sites miniers. A l'issue de cette visite de terrain, il a été décidé d'organiser une réunion de suivi entre les éleveurs, les agriculteurs, les autorités locales et les chefs communautaires afin de favoriser le dialogue et de prévenir de nouveaux conflits.

La veille, le 27 août, plus de 60 personnes, dont 15 femmes, avaient pris part à une réunion du CMOP de la Sangha-Mbaéré à Nola en présence du préfet et du Gouverneur de la région de l'Equateur. Les participants ont salué les médiations fructueuses menées par les comités locaux du CMOP dans les villages de Beya et Ngoulo, qui ont permis de réduire les tensions entre éleveurs et agriculteurs.

Toujours à Nola, la radio communautaire *Kuli Ndunga*, soutenue par la MINUSCA, diffuse désormais chaque semaine une émission consacrée au CMOP, ce qui renforce l'appropriation locale du processus de paix.

A Ndélé, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, un atelier de renforcement des capacités des membres du CMOP a eu lieu le 27 août en présence du coordinateur national de l'APPR. Avec un résultat concret puisqu'un plan de travail pour 2025-2026 a été adopté, mettant l'accent sur la cohésion sociale, la gestion de la transhumance et le processus électoral, ceci afin de promouvoir la paix et la sécurité dans la préfecture.

Dans la préfecture du Mbomou, le Groupe de travail sur la transhumance, venu de Rafai, est intervenu à Guérékindo afin d'apaiser les tensions entre communautés pastorale et agricole alors que le Comité local pour la paix et la réconciliation (CLPR) a organisé à Bangui Ngoro une séance de sensibilisation à l'intention des femmes afin de les encourager à jouer un rôle moteur dans la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre communautés.

En complément des actions effectuées pour résoudre localement les conflits et promouvoir une paix durable, la MINUSCA contribue également à l'extension de l'autorité de l'Etat, qui est un autre pilier de la consolidation de la paix. La semaine dernière, la Mission a remis aux autorités locales de Kouango, dans la préfecture de la Ouaka, le bâtiment réhabilité et équipé de la sous-préfecture, ainsi que quatre ponts remis en état à Siwa Gadzi, Ngoumbri, Azengue et Ouakouma. Elle a également remis deux commissariats de police à Nola et Bayanga, dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré.

Enfin, alors que la rentrée des classes est proche, je souhaite aborder un point spécifique de notre mandat qui concerne la protection de l'enfance. Dans l'article 53 de la résolution 2759, le Conseil de sécurité demande à la MINUSCA d'aider le Gouvernement centrafricain à garantir que la protection des droits de l'enfant soit prise en compte, y compris au moyen d'une éducation de qualité dispensée dans un environnement sûr en zones de conflit.

C'est dans ce cadre que la Mission et l'ensemble de la communauté humanitaire, sous le leadership du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Coordinonateur résident et Coordinonateur humanitaire, Mohamed Ag Ayoya, condamnent fermement l'utilisation des écoles à des fins militaires.

Conformément au droit international humanitaire et à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles adoptée par le Gouvernement centrafricain en 2015, les écoles ne doivent en aucun cas être exposées en abritant des cibles militaires, ce qui prive des milliers d'enfants de leur droit à l'éducation et du bien-être psychosocial qu'elle procure.

Selon les données communiquées par le Gouvernement, 66 établissements restent fermés à ce jour, empêchant 35 640 enfants d'accéder à l'éducation dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Lim-Pendé, l'Ouham-Fafa, le Haut-Mbomou et la Vakaga. Nous lançons un appel pour que toutes les écoles encore utilisées à des fins militaires retrouvent leur nature strictement civile afin que la rentrée 2025-2026 puisse se tenir normalement pour tous les élèves sur l'ensemble du territoire.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Samuel Bogoto)

- Vous avez parlé tout à l'heure de la mission de l'UEPNDDRR qui se poursuit sur le terrain, à Kette Sido et puis Sanguere-Lim, c'est pour vérifier la liste des ex-combattants et puis l'armement. Je me pose la question : quelle sera la prochaine étape et en quoi consistera l'appui de la MINUSCA ?
- Deuxième question, je fais allusion aux établissements qui sont construits, comme des sites militaires, mais il reste un problème, celui du déploiement des enseignants dans les localités ou bien les villes très éloignées de la capitale centrafricaine, qui font face à des problèmes d'infrastructures routières. Habituellement, la rentrée, la MINUSCA appuie le Gouvernement dans le déploiement des enseignants dans ces établissements. Est-ce que c'est le cas cette année ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant la première question et les opérations de désarmement et de démobilisation, vous l'avez compris, une nouvelle approche a été adoptée par l'UEPNDDRR avec le soutien de la MINUSCA, c'est celle d'organiser des missions de reconnaissance sur les lieux où sont regroupés des combattants, notamment des deux groupes qui ont rejoint l'Accord, donc l'UPC et les 3 R. Il s'agit d'une mission de reconnaissance pour aller sur le terrain, pour faire un état des lieux et obtenir la liste du nombre exact de combattants qui souhaitent revenir à la vie civile ainsi que le nombre d'armes et de munitions, ceci afin de permettre la planification la plus exacte possible pour les opérations de désarmement et de démobilisation en cours.

La semaine dernière, ils sont allés à Kouï. Cette semaine, ils étaient à Sanguere-Lim. Maintenant, des listes leur ont été communiquées. Il y a eu une très bonne collaboration avec les représentants des groupes armés qui sont associés à ces opérations. Les listes, maintenant, sont rentrées à Bangui et l'UEPNDDRR va programmer les opérations à proprement parler, qui, elles, bénéficieront du soutien habituel de la MINUSCA pour le déploiement des équipes mobiles de l'UEPNDDRR, pour la sécurisation du site où se dérouleront les opérations, pour le contrôle également des armes qui seront remises et aussi pour la remise des kits de démobilisation à tous les combattants qui auront donc choisi volontairement de retourner à la vie civile.

En ce qui concerne les écoles, vous avez raison de mentionner cet appui que la MINUSCA donne depuis de nombreuses années, sur lequel j'avais l'intention de revenir lors de la prochaine conférence de presse qui sera plus proche de la rentrée des classes à la mi-septembre. Mais d'après les informations que j'ai reçues, nous avons facilité le redéploiement de près de 300 enseignants vers des zones d'accès difficiles telles que Bangassou, Obo, Ndele, Birao, Bria et Mobaye via nos vols réguliers. Cette opération de déploiement des enseignants permet à des écoles qui étaient fermées par faute d'enseignants de pouvoir être ouvertes et aussi permet aux enfants, aux écoliers d'avoir accès à l'éducation et de pouvoir exercer leur droit fondamental à une éducation de base. Mais au fur et à mesure qu'on va se rapprocher de la date de la rentrée scolaire, je pense qu'on aura des données un petit peu plus affinées à ce sujet.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

- Début de processus de dialogue entre le Gouvernement et la classe politique de l'opposition. Quel a été l'apport de la MINUSCA dans ce processus ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Comme je l'ai dit en entame de cette conférence de presse, la MINUSCA salue la tenue de la session inaugurale de ce dialogue politique entre l'exécutif et la coalition du BRDC. C'est un développement positif. La MINUSCA, vous le savez, a toujours encouragé le dialogue entre toutes les parties prenantes et continuera à le faire, conformément à son mandat de bons offices. Et ceci afin d'apaiser les tensions durant la période électorale et aussi pour veiller à ce que le processus soit le plus inclusif possible.

Questions des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Augustin Bangbaïma)

- Dans vos propos liminaires, vous avez parlé des enfants aujourd'hui qui n'ont pas accès à l'éducation et surtout dans l'arrière-pays où les parents ne vaquent pas à certaines activités qui peuvent leur apporter de quoi afin de préparer des kits scolaires pour les enfants. Que compte faire la MINUSCA à l'endroit des enfants des villes de l'arrière-pays. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. J'ai fait allusion dans mon propos liminaire à la protection des enfants et aux enfants qui n'ont pas accès à des écoles qui sont occupées par des groupes armés, ce qui relève du mandat de la MINUSCA. Concernant les kits scolaires, ceci est une attribution qui est généralement celle de nos collègues de l'UNICEF, donc je vous encourage à vous rapprocher de nos collègues de l'UNICEF.

Questions des journalistes

Afrique en Plus (Ornella Antombi)

- J'ai deux questions à vous poser. Premièrement, quelle est la réaction de la MINUSCA concernant le lancement du processus du dialogue politique entre l'opposition et le Gouvernement ?
- Et deuxièmement, la MINUSCA planche sur le départ de près de 4 000 Casques bleus en pleine période électorale. Qu'est-ce qui peut justifier ce départ annoncé ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je crois que j'ai déjà répondu à la première question, donc je ne vais pas y revenir, concernant le dialogue politique.

Concernant votre deuxième question, je ne peux absolument pas confirmer les informations et les chiffres que vous me donnez, puisque rien n'est décidé. Nous l'avons mentionné à de nombreuses reprises, les Nations Unies et les opérations de maintien de la paix sont depuis plusieurs mois déjà, voire plusieurs années, confrontées à des crises de liquidité financière. C'est une situation, évidemment, que nous suivons de près, mais rien, à ce jour, n'est décidé. La Mission, tout en surveillant de près et en étroite relation avec le siège et avec le département des opérations de paix, continue de mettre en œuvre le mandat qui lui a été donné par le Conseil de sécurité avec deux grandes priorités, entre le moment où je vous parle et la fin de l'année. La première, c'est de continuer le soutien à la mise en œuvre de l'APPR. Dans ce soutien, il y a les opérations de désarmement, démobilisation, mais aussi l'organisation des élections locales qui, je vous le rappelle, font partie des dispositions de l'APPR. Et puis, évidemment, l'autre grande tâche prioritaire est celle du soutien multiforme à l'organisation des élections prévues à la fin de l'année. Donc, pour nous, nous continuons à mettre le mandat qui nous a été donné par le Conseil de sécurité, résolution 2759. Et à ce jour, je ne peux absolument pas vous donner des chiffres, ou vous faire état de mesures qui ont été prises, puisqu'il n'y en a aucune qui a été prise à ce jour.

Questions des journalistes

L'Hirondelle (Cynthia Chimène Sangbaté)

- J'ai une préoccupation concernant la sécurisation des élections qui fait aussi partie des conditions évoquées par le Parti UNIR d'Henri-Marie Dondra. Qu'est-ce que la MINUSCA compte faire avec le Gouvernement centrafricain pour réellement sécuriser les élections à venir ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je crois, dans mon propos liminaire, avoir fait mention d'une réunion spécifique de sécurisation des élections qui s'est tenue la semaine dernière et qui a réuni des représentants de la MINUSCA, des représentants des Forces de sécurité intérieure et des représentants des FACA. Ce sont des réunions qui se tiennent régulièrement. Aujourd'hui, il est important, sur la base du calendrier révisé, que ce groupe de sécurisation des élections, mette en œuvre le plan intégré de sécurisation des élections, que vous connaissez sous son acronyme le PISE, un plan qui avait été signé entre la MINUSCA et les autorités. Donc, les prochaines étapes pour la mise en œuvre de ce plan est la planification, une planification, coordonnée à la fois au niveau central et au niveau des préfectures, des prochaines opérations. Donc, conformément au mandat qui nous a été donné et qui inclut la sécurisation des élections, les activités qui découlent de ce mandat se déroulent sans problème et sur la base de réunions quasi hebdomadaires entre la MINUSCA et les représentants des institutions nationales.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Christ Jordan Badengbe)

- Ma question concerne la sécurité, précisément ici à Bangui. Ces derniers temps, on a assisté à la montée de braquages dans certains secteurs de Bangui, surtout dans les localités un peu reculées de la ville de Bangui. Je me pose la question, où en sommes-nous aujourd'hui avec les patrouilles conjointes de la MINUSCA pour essayer de dissuader ceux qui sont à l'origine de ces cas ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant votre question et le fait qu'on observe une montée des braquages à Bangui, cette criminalité n'est pas observée uniquement à Bangui, on l'observe sur l'ensemble du territoire. D'un côté, les atteintes directes à la sécurité des populations civiles sont en nette diminution, donc, c'est là une tendance positive et un développement positif par rapport à la mise en œuvre de notre mandat de protection des populations civiles. Mais on assiste effectivement à une augmentation de la criminalité avec des braquages, des enlèvements, des opérations plus crapuleuses. La MINUSCA, dont le mandat relatif à la sécurité, je vous le rappelle, est en premier lieu de protéger les populations civiles qui vivent sous la menace de violences physiques. Ça, c'est la priorité de notre mandat, évidemment en soutien aux Forces de défense et de sécurité intérieure. Concernant les braquages et la criminalité, nous poursuivons notre soutien avec des formations, lorsque cela est possible, l'organisation de patrouilles conjointes, mais ce volet de sécurité comme tous les volets, mais celui-là incombe en premier lieu aux Forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrennga)

L'ANE poursuit les opérations de démembrement dans l'arrière-pays. La MINUSCA est-elle toujours aux côtés de l'ANE dans cette opération-là ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, l'ANE poursuit ces opérations de démembrement et, en effet, la MINUSCA soutient l'ANE pour le renouvellement des antennes locales. Nous fournissons notamment un appui logistique et nous transportons les membres de l'ANE à bord de nos vols réguliers à destination des grandes villes situées en République centrafricaine. On en a déjà déployés la semaine dernière et on a continué à en déployer cette semaine. Voilà le soutien que nous apportons au renouvellement des antennes locales de l'ANE.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.